

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes

Band: 53 (1945)

Heft: 10

Vereinsnachrichten: Messages télégraphiques pour prisonniers de guerre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Que pouvons-nous faire pour la Finlande?

Notre pays accueille ces jours avec joie les petits Français qui viennent chez nous reprendre des forces. Nous espérons pour bientôt la venue d'enfants belges et, sans doute, de petits Hollandais. Mais que deviennent les innombrables victimes de guerre, dans les pays trop éloignés pour permettre l'organisation de convois à destination de la Suisse?

On imagine sans peine la misère dans laquelle se déroule l'existence des enfants finlandais, notamment, et les soucis accrus de leurs parents. Préoccupée de leur sort, et faute de pouvoir les faire venir, la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, a étendu jusqu'à eux son œuvre bienfaisante des parrainages.

Plus que tout autre, la Finlande souffre d'une guerre sans merci qu'elle subit depuis 1939 et de ses conséquences. Elles sont terribles pour les populations civiles, spécialement dans la Carélie et le Sud-Est, et pour l'enfance, plus particulièrement; le nombre des orphelins de guerre est plus important que partout ailleurs. La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, en 1943 et 1944 déjà, a expédié en Finlande des vivres et des fortifiants; elle intensifie aujourd'hui ses secours en augmentant le nombre des parrains pour les petits Finlandais. Quelques passages d'une lettre adressée par une maman finlandaise au parrain suisse de son petit garçon prouvera l'urgence des secours à apporter dans ce pays en détresse.

«Cher parrain de mon petit Kalevi,» écrit-elle, «je vous adresse des salutations affectueuses de Finlande. Nous allons bien, et vous, comment allez-vous? Kalevi va en classe, où il fait des progrès, bien qu'il n'ait que 6 ans. Je suis heureuse que cinq de mes enfants puissent aller à l'école ensemble. Il ne m'en reste qu'un à la maison, ainsi le temps passe vite. C'est triste, pourtant, de penser que notre père n'est plus et qu'il ne peut plus surveiller le développement de ses enfants. Espérons que tout ira bien pour eux et qu'ils deviendront des hommes dignes de ce nom. Je prie toujours Dieu qu'il veuille les diriger en toutes choses. Je le prie aussi pour qu'il protège votre pays. Kalevi et sa mère vous saluent, cher parrain suisse.

sig. *Vappu Palouen.*»

Voici quelques lignes d'un jeune garçon finlandais à sa marraine suisse.

«Je pense à vous en ce jour froid et neigeux et je vous remercie des dons que vous me faites parvenir chaque mois. Ils me donnent une immense joie et nous sont d'une grande utilité. Nous avons quitté notre foyer déjà deux fois, car une grande partie de la Carélie a dû être cédée à la Russie. Après la guerre de l'hiver, nous avons fui, mais il ne nous a pas été possible de retourner dans notre village. Nous avons alors construit une nouvelle maison que nous avons été obligés d'abandonner en juillet. Durant cette époque si douloureuse, votre compassion a soulagé notre chagrin. J'ai heureusement terminé l'école primaire et suis maintenant à l'école complémentaire, elle dure deux ans. Etant l'aîné, j'aide beaucoup ma mère aux travaux du ménage, je coupe le bois. Je serai bientôt assez grand pour l'aider davantage et j'essaierai peu à peu de remplacer mon père en devenant à mon tour un chef de famille. Bien que nous ayons vécu une période très dure en Finlande, nous travaillons, sachant que nous allons vers un avenir meilleur. Je vous envoie tous mes bons messages et vous remercie de la bonté que vous témoignez à un orphelin de guerre finlandais. Que Dieu protège la Suisse et la Finlande et qu'il guide tous les peuples vers la paix. Je suis votre

Hatti Ruti.»

Secourir la Finlande, c'est consoler un pays durement éprouvé par la guerre, mais dont le courage ne faiblit pas. N'est-il pas digne de notre intérêt?

R.

Les cantines scolaires en France

Grâce en particulier au ravitaillement fourni par la Suisse, les délégations de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants en France, peuvent distribuer aux enfants des repas réguliers servis dans les cuisines scolaires. Ces distributions varient suivant les denrées reçues ou disponibles, les besoins et l'extension d'une ville.

De grandes quantités de farine, de potage et de julienne sont distribuées dans les cantines scolaires une ou deux fois par semaine. Marseille nourrit ainsi 10'000 enfants et Lyon 70'000. Mais ce serait une alimentation trop monotone pour les enfants si l'apport des cantines de la Croix-Rouge suisse ne complétait heureusement les menus des cantines scolaires manquant de ravitaillement. La préparation de repas complets exigerait des denrées variées, des matières grasses, du personnel nombreux, de la vaisselle, qui font défaut aux organisations scolaires.

Les inspecteurs dans les écoles fournissent au Secours aux enfants une liste des écoliers inscrits sur laquelle sont basées les quantités

nécessaires; des rapports hebdomadaires indiquent les marchandises distribuées, contrôlées régulièrement.

Quelle joie de pouvoir manger une bonne soupe aux légumes ou à la farine d'avoine! C'est à vous, amis suisses, que les enfants disent merci, car c'est grâce à vos dons que ces vivres leur sont expédiés.

Schweizer Obst für Marseille

Die Schweizer Spende teilt mit:

Seit einiger Zeit gingen der Schweizer Spende Berichte über die schwierige Ernährungslage in Südfrankreich zu. In der Schweiz steht gegenwärtig Obst zur Verfügung. In diesen Tagen konnten 25 Wagen Obst nach Marseille entsandt werden. Die Schweiz. Bundesbahnen haben das notwendige Wagenmaterial zur Verfügung gestellt. Zusammen mit den städtischen Behörden Marseilles und dem Französischen Roten Kreuz übernimmt das Schweiz. Rote Kreuz die Verteilung an die darbenende Bevölkerung.

Hilfe für Lyon

Die Schweizer Spende teilt mit: Dieser Tage sandte die Schweizer Spende zehn Wagen Obst nach Lyon. Die Verteilung an die Zivilbevölkerung dieser Stadt erfolgt durch ein Komitee, das aus den in Lyon anwesenden Delegierten des Schweiz. Arbeiterhilfswerkes, des Komitees Zürich-Lyon und des Schweiz. Roten Kreuzes zusammengesetzt ist.

Spende für Mülhausen

Am Freitagnachmittag ist eine grosse Sendung der Schweizer Spende in Form von 10'000 kg Äpfeln nach Mülhausen im Elsass geführt worden, um von dort von der Entfräide française zur Verteilung zu gelangen. Weitere 30'000 kg werden in den nächsten Tagen folgen.

Präsidium des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz in Genf

Herr Prof. Carl J. Burckhardt, der, wie bekannt, dem ehrenvollen Rufe des Bundesrates zum Schweizerischen Gesandten in Paris folgte, sah sich leider hiedurch veranlasst, für die Zeit seines neuen Auftrages, die Ausübung seines Amtes als Präsidenten des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz zu unterbrechen.

Herr Prof. Max Huber hat dem Wunsche des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz entsprochen, dessen Vorsitz inzwischen wieder zu übernehmen. Herr Jacques Chenevière und Herr Albert Lombard, Mitglieder des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz, wurden zu Vizepräsidenten gewählt.

Présidence du Comité international de la Croix-Rouge

M. Carl J. Burckhardt, nommé Ministre de Suisse à Paris, devant malheureusement de ce fait renoncer, pendant la durée de sa mission, à exercer les fonctions de président du Comité international de la Croix-Rouge, M. Max Huber a bien voulu accepter, à titre intérimaire, de reprendre la présidence du Comité international.

MM. Jacques Chenevière et Albert Lombard ont été élus vice-présidents.

Messages télégraphiques pour prisonniers de guerre

En mai 1944, le Gouvernement japonais avait proposé au Comité international de la Croix-Rouge que les prisonniers de guerre et internés civils retenus en Extrême-Orient fussent autorisés à échanger avec les leurs des messages télégraphiques contenant des nouvelles d'ordre strictement familial.

Les pourparlers engagés à ce sujet par le Comité international de la Croix-Rouge avec les gouvernements intéressés et les Croix-Rouges nationales ont permis d'obtenir la conclusion d'un arrangement aux termes duquel ces prisonniers de guerre et internés civils pourront

dorénavant envoyer chaque année à leurs familles et recevoir d'elles en retour un radiogramme, comportant dix mots de texte au maximum.

Le Comité international de la Croix-Rouge servira d'intermédiaire pour la réception et la retransmission de ces envois télégraphiques.

Les messages rédigés par les prisonniers de guerre et internés civils en Extrême-Orient seront groupés dans les camps, puis communiqués par les autorités japonaises à Genève, d'où leur réacheminement sera assuré.

Quant aux messages adressés aux prisonniers de guerre et internés civils par leurs familles, ils seront transmis par les Croix-Rouges nationales au Comité international de la Croix-Rouge à Genève qui, après avoir procédé au classement nécessaire, les réexpédiera, soit à la Croix-Rouge japonaise pour les internés civils au Japon, en Corée, à Shanghai, en Chine du Nord et en Chine occupée, soit au Bureau japonais pour les prisonniers de guerre, pour tous les prisonniers de guerre et pour les internés civils détenus dans d'autres régions que celles qui viennent d'être mentionnées.

Les négociations engagées avec les gouvernements et les Croix-Rouges ayant abouti, l'expédition de ces radiogrammes à l'intention des prisonniers a pu commencer dès le début de 1945, date à laquelle les premiers messages envoyés d'Extrême-Orient, d'Europe, d'Amérique et d'Australie, sont arrivés à Genève.

Au cours du seul mois de janvier, le Comité international de la Croix-Rouge a reçu cinq mille dépêches adressées des territoires de l'Empire britannique à l'intention des prisonniers de guerre. La retransmission de ces envois, minutieusement contrôlés, s'est effectuée à un rythme régulier.

Grâce à la bonne volonté des autorités intéressées et à l'utile collaboration que «Radio-Suisse» a fournie au Comité international de la Croix-Rouge, il est permis d'espérer que ce service de nouvelles accélérées pourra se poursuivre désormais de façon régulière et précise.

Messages familiaux

Les messages familiaux de 25 mots sur formules de la Croix-Rouge ont permis, malgré l'interruption des communications postales, d'assurer un échange de nouvelles entre civils d'un pays belligérant ou occupé à un pays belligérant adverse. Ce genre de transmission usité couramment depuis 1939, pour les pays d'Europe et d'Outre-Atlantique, avait été également mis en pratique depuis de nombreux mois pour l'Extrême-Orient.

À la suite de négociations entreprises entre le Comité international de la Croix-Rouge et la Croix-Rouge japonaise, un nouveau mode de correspondance par formules spéciales vient d'être institué à l'intention des civils libres résidant dans certaines régions d'Extrême-Orient.

Ce système de messages dont les modalités de transmission et le coût sont identiques à ceux des messages civils de 25 mots, est applicable à l'ensemble de la correspondance adressée des Indes Néerlandaises, de Malaisie et de Birmanie et destinée à tous les pays. L'expéditeur de ces messages devra cependant se limiter à envoyer soit quinze phrases-type d'information ou d'interrogation en anglais, soit un texte en japonais — d'ordre strictement personnel — et composé de cinquante caractères kana au maximum.

Chaque correspondant n'est autorisé à envoyer qu'un message imprimé et rédigé de façon semblable, tous les deux mois. Le Comité international de la Croix-Rouge a communiqué aux différentes Croix-Rouges nationales toutes les indications utiles à la diffusion et à la mise en pratique de ce nouveau mode de messages qui permettra d'assurer une correspondance régulière avec les territoires précités.

Par contre, les messages de 25 mots sur formules de la Croix-Rouge continueront à être employés pour le Japon métropolitain (y compris Formose et la Corée), la Chine occupée par les forces japonaises, le Mandchoukouo, l'Indochine et la Thaïlande.

La Croix-Rouge japonaise vient d'informer le Comité international de la Croix-Rouge que déjà 500 messages composés selon les indications récemment adoptées et provenant de Malaisie, étaient arrivés à Tokio d'où ils ont été réexpédiés au Comité international de la Croix-Rouge à Genève pour leur retransmission ultérieure aux destinataires.

Ainsi se trouvera assuré dorénavant un échange périodique de nouvelles entre les civils résidant dans ces territoires d'Extrême-Orient et leurs familles dans le reste du monde.

Kanadische Rotkreuzspende für Frankreich

Das Kanadische Rote Kreuz spendete sechs modern eingerichtete Pflegefahrzeuge, die in den kriegsbedingten Gebieten Frankreichs eingesetzt werden sollen. Die Wagen sollen von freiwilligen britischen Fahrerinnen gelenkt werden.

84

Hilfe an die Kanalinseln

Am 2. Februar 1945 verließ der Dampfer «Vega» — ein vom Internationalen Komitee vom Roten Kreuz kontrolliertes, unter seinem Zeichen seit langer Zeit für Liebesgaben Transporte eingesetztes Schiff — wiederum den Hafen von Lissabon zu seiner zweiten Fahrt nach den Kanalinseln, um der notleidenden Bevölkerung von Guernsey, Jersey und Sark Lebensmittel, Kleider und Medikamente zu bringen, die das Britische Rote Kreuz zu diesem Zweck zur Verfügung gestellt hatte. Dieser zweite Hilfstransport ist vor kurzem am Bestimmungsort angekommen.

Zur Vorgeschichte dieser Aktion mögen folgende Tatsachen in Erinnerung gerufen werden:

Im Laufe des Sommerfeldzuges 1940 besetzten deutsche Truppen die zu England gehörenden Kanalinseln. Bei der vier Jahre später erfolgten alliierten Landung auf dem europäischen Kontinent fand kein Angriff auf die Inseln statt. Sie sind heute noch von deutschen Truppen besetzt. Auf den Inseln leben heute 61'408 Personen, darunter 7226 Kinder im Alter bis zu zehn Jahren. Im Laufe der Kriegsergebnisse des letzten Jahres wurden sie zwangsläufig vom Festland und dadurch auch von jeder Zufuhr abgeschnitten.

Bis zum 1. Dezember 1944 erhielt die Bevölkerung die gleiche Ration, wie sie in Frankreich während der Besetzung bewilligt wurde. Dann führten die Umstände zu einschneidenden Einschränkungen; trotzdem gingen die Vorräte an Medikamenten, Seife, Brot, Kartoffeln, Teigwaren, Käse, Zucker und Salz bis Ende Januar 1945 immer mehr und mehr zurück.

Als der Hilferuf der Zivilbevölkerung an das Internationale Komitee vom Roten Kreuz erging, übernahm dieses, seiner Bestimmung getreu, bereitwillig auch diese Vermittlerrolle zwischen Kriegführenden. Die Verhandlungen mit den beiden Parteien führten im Herbst 1944 zum gewünschten Ziel: die britischen Behörden stimmten für diesen Fall einer Lockerung der Blockade zu und die deutsche Regierung erklärte sich bereit, den unter dem Zeichen des Roten Kreuzes fahrenden Dampfer «Vega» an den Inseln anlegen zu lassen.

Am 20. Dezember 1944 frühmorgens fuhr die «Vega» mit zwei Delegierten des Internationalen Komitees vom Roten Kreuz an Bord — darunter dem Chef der Delegation in Lissabon, Oberst Iselin — zum erstenmal aus Lissabon aus. Sie erreichte auf einer von beiden Kriegführenden genau vorgezeichneten Route wegen stürmischer See mit zwei Tagen Verspätung vom 27. Dezember die Kanalinseln. Gegen Abend lief sie den Hafen von St. Peter Port auf Guernsey an, wo ihr von der Jugend ein herzlicher Empfang zuteil wurde. Die Ladung, die sie mit sich führte, bestand aus: Tabak und Zigaretten, Lebensmittelpaketen = total 669'697 kg, Seife, Medikamenten, Salz, Diätpaketen, Kleider für Kinder, rund 703 t, sowie aus der für die Inselbevölkerung bestimmten Post von Kriegsgefangenen und Zivilinternierten aus Deutschland — 1133 Briefe und Karten. Die Löschung der für Guernsey bestimmten Sendung beanspruchte die beiden folgenden Tage. Bei der Ausfahrt am 30. Dezember musste die Feststellung gemacht werden, dass der Schiffsrumpf durch Aufliegen leicht beschädigt worden war. Der Schaden konnte jedoch in St. Hélier auf Jersey behoben werden. In beiden Häfen waren einheimische Vertreter des britischen Roten Kreuzes und Vertreter der Besatzungsbehörden beim Ausladen zugegen. Ueber die ursprüngliche Zusage hinaus, welche die Uebergabe der Waren durch die Delegierten bloss auf dem Schiff vorsah, erteilten die deutschen Behörden den Delegierten die Erlaubnis, die Verteilung an Land zu überwachen und mit den Inselbehörden Besprechungen abzuhalten. In den Zeitungen erging an die Bevölkerung der Aufruf, sich bei den Verteilungsstellen einzufinden, um sofort ein erstes Lebensmittelpaket als Zusatz zu der Januarration in Empfang zu nehmen. Das zweite Paket wird in Reserve gehalten und sollte anfangs Februar zur Verteilung gelangen; es soll fast die einzige Nahrung der Bevölkerung in diesem Monat bilden.

Aus dem Bericht der Delegierten geht hervor, dass weitere Hilfssendungen dringend nötig sind. So ist nun auch eine zweite Fahrt der «Vega» zustande gekommen, der voraussichtlich weitere folgen werden.

Schwedische Rotkreuzhilfe bei der Evakuierung norwegischer Gebiete

Die Evakuierung der norwegischen Provinz Finnmarken wurde durch den Mangel an Transportmöglichkeiten ganz ausserordentlich erschwert. 20'000 Flüchtlinge sind in der kleinen Stadt Tromsø eingetroffen, wo ihre Unterbringung die grössten Schwierigkeiten bietet. Die schwedische Regierung bot ihre Hilfe für den Weitertransport der Flüchtlinge nach südlicheren Gegenden an und beauftragte das Schwedische Rote Kreuz mit der Durchführung der erforderlichen Massnahmen hinsichtlich Transportmitteln, sanitärer und materieller Betreuung, Unterbringung und Verpflegung.